

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 18 Mai 2016

N° P157141 - DE/1

et annexe de 3 pages

Matériau présenté par : ARISTECH SURFACES LLC
7350 Empire Drive
41042 FLORENCE
ETATS-UNIS

Marque commerciale : AVONITE® ACRYLIC SOLID SURFACE

Description sommaire : Echantillons référencés MFC
Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé d'acrylique (Polyméthacrylate de méthyle) et d'un ignifugeant inorganique non halogéné.

Applications : Façade de bâtiment, comptoirs de cuisines, revêtement intérieur.

Masse volumique : (1745 ± 15) kg/m³

Epaisseur : (12,00 ± 0,56) mm

Coloris : Blanc, aspect poncé

Rapport d'essais : N° P157141 - DE/1 du 18 Mai 2016

Nature des essais : Essai par rayonnement NF P 92-501 (décembre 1995)
Détermination du classement NF P 92-507 (février 2004)

Classement : **M1** SUR LA FACE EXTERIEURE PONCEE

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P157141 - DE/1 annexé.

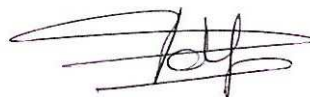
Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages**.

Trappes, le 18 Mai 2016



La Responsable du Pôle Energie,
Environnement et Combustion



Noëlle PEDESPAN

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 18 Mai 2016

N° P157141 - DE/1

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : ARISTECH SURFACES LLC
Date et référence de la commande : PROFORMA du 12/05/2016 sur devis n° 2016/8718
Producteur : ARISTECH SURFACES LLC
Marque commerciale et référence : AVONITE® ACRYLIC SOLID SURFACE
Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé d'acrylique (Polyméthacrylate de méthyle) et d'un ignifugeant inorganique non halogéné.
Echantillons référencés MFC.

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse volumique : (1745 ± 15) kg/m³
Epaisseur : (12,00 ± 0,56) mm
Coloris : Blanc, aspect ponçé

Caractéristiques attestées par le LNE :

Masse volumique : (1813 ± 10%) kg/m³
Epaisseur : (12,00 ± 10%) mm
Coloris : Blanc, aspect ponçé

suite du rapport page suivante

Annexe page 2

3. MODALITES DES ESSAIS

Date de réception des éprouvettes : 11/05/2016

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à (23 ± 2) °C et (50 ± 5) % d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 18/05/2016

4. RESULTATS**4.1. ESSAI PAR RAYONNEMENT**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4	
Moment de la 1ère inflammation (s) face exposée (ti1)	427	452	460	436	
Moment de la 1ère inflammation (s) face non exposée (ti2)	–	–	–	–	
Somme des hauteurs de flamme ΣH (cm)	96	102	102	114	
Somme des durées de combustion effective $\Sigma \Delta T$	711	748	700	764	Moyenne =
$Q = \frac{100 \times \Sigma H}{n \sqrt{\Sigma \Delta T}}$	0.8	0.8	0.8	0.9	0.8
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non	
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non	

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

Aucune observation particulière.

6. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

M1 SUR LA FACE EXTERIEURE PONCEE

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

7. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITÉE A PRIORI

Trappes, le 18 Mai 2016



**La Responsable du Pôle Energie,
Environnement et Combustion**

Noëlle PEDESPAN

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.